Compte-rendu de réunion

Émis à Toulouse, le 29 juin 2009
Par Christophe DOUCET

Nos réf : DDTGP/CD/VD/2009/00205

Objet : Révision PDU – Commission Partenariale de Suivi – Compte rendu de la réunion du 29 juin 2009

Date de la réunion : 29 juin 2009

Lieu : Tisséo, 7 esplanade Compans Caffarelli - TOULOUSE

Organisateur : Christophe DOUCET, Urbaniste Qualifié, Chef de Projets

Participants :

Elus :

Tisséo	Stéphane COPPEY	Président
	Jean Pierre FOUCHOU LAPEYRADE	Vice- Président
	Bernard MARQUIE	Vice- Président
	Gérard ANDRE	Conseiller Syndical
	Christian SEMPE	Conseiller Syndical
SICOVAL	François-Régis VALETTE	Président
SITPRT	Louis ESCOULA	Président
Communauté d'Agglomération du Muretain	Thierry SUAUD	Vice- Président
Conseil Régional Midi-Pyrénées	Charles MARZIANI	Vice- Président
Conseil de Développement Agglomération Toulousaine	Jean Claude FLAMANT	Président

Représentants structures associatives, syndicales et professionnelles :

UD 31 CGT	Frédéric KONEFAL	Représentant
UD CFE-CGC	Patrice JOSSIEAUX	Représentant
APUMP	Jean-Pierre HEGOBURU	Vice Président
	Pascale RONSARD	Chargée de Mission
Collectif PDE	Marie-Pierre CASSAGNE	
	Marie-Agnès GRYMONPREZ	

Collectif PDU	Michel HENRY	
MEDEF	Max AÏRA	

Techniciens :

AUAT	Nathalie de la FOURNIERE	Directrice d'Etudes
CCIT	Cécile DUBLANCHET	
	Henri VITRICE	Conseiller Technique
Conseil Général de la Haute Garonne	Laurent DELRUE	Directeur des Transports
	Alexandra LEFEVRE	
Conseil Régional Midi-Pyrénées	Alexandra PERIER	
	Nadège TELLIER	
DDEA 31	Marie-Pierre NERARD	Chargée d'Etudes Urbanisme Grands Equipements
Grand Toulouse	Nicole DELAGE	Responsable des Déplacements et Infrastructures
	Alexia DALBIN	Chargée de Mission Transports et Déplacements
	Jean CAPDEVILLE	Responsable des Transports
Mairie de Blagnac	KILHT Dina	Responsable Déplacements Transports
SCoT Lauragais	Sabine FONTEZ	
SCoT Nord	Taïga MARTIN	
SICOVAL	Corinne STEFANI	Responsable des Transports
Tisséo	Fabienne DUPOUX	Chef de Projets
	Christophe DOUCET	Chef de Projets

Absent(s) ou excusé(s) :

Conseil Régional Midi-Pyrénées	Martin MALVY	Président
SCOT Lauragais	Georges MERIC	Président

Destinataires : Membres de la Commission Partenariale de Suivi

Ordre du jour :

- Présentation du projet de révision du PDU
- Intervention des partenaires

1 - Présentation du projet de réunion du PDU

Le président COPPEY introduit la réunion en rappelant les points suivants :

A. Il rappelle les travaux produits en Commissions Thématiques et présentés en Commissions de Suivi Tisséo et Partenariale, travaux ayant permis d'identifier les enjeux et d'afficher les objectifs à attendre. .

B. Il précise le calendrier en informant que le Conseil Syndical se réunit en séance extraordinaire le 10 Juillet 2009 pour arrêter le projet de révision du PDU et enclencher officiellement la procédure de consultation des personnes publiques associées.

C. Il souligne que le projet de révision du PDU n'est pas que le projet de Tisséo mais que ce dernier, dans une logique d'organisation multimodale des déplacements, tient compte des différentes politiques locales et maîtrises d'ouvrage. Dans ce cadre, le Président COPPEY rappelle que le PDU s'inscrit dans un cadre règlementaire de plus en plus contraint et transversale, devant respecter plusieurs lois (loi sur l'air, loi solidarité et renouvellement urbain, loi handicap, futures lois Grenelle) et devant être compatible avec plusieurs documents (SCoT, PRQA, PPA…)

Par la suite sont présentés :

- **Les objectifs généraux du PDU révisé**

Sans entrer dans le détail quantitatif ou qualitatif, les objectifs généraux de la révision du PDU sont présentés :

- La maîtrise du trafic automobile,
- Le développement de l'usage des transports en commun,
- L'affectation aux différents modes de déplacement du réseau principal de voirie d'agglomération,
- La mise en place d'une politique globale de stationnement,
- La contribution à la réduction du nombre de blessés et de tués dans les accidents de la route,
- L'encouragement à élaborer des PDE,
- La prise en compte de la logistique urbaine,
- L'évolution des tarifications intermodales et combinées,
- La création d'une annexe accessibilité,
- L'intégration des plans de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publiques,
- La cohérence avec la politique urbaine.

Ces objectifs généraux n'appellent pas de remarque particulière.

- **Le contenu du plan rédactionnel**

Le plan rédactionnel du projet de révision du PDU est présenté, avec notamment les cinq grands chapitres expliquant :

- Les raisons de la révision du PDU,
- Le bilan du PDU approuvé,
- Les objectifs et la déclinaison d'un concept multimodal de déplacements,
- Les modalités de mise en œuvre et de suivi du PDU, incluant le financement,
- Les 44 actions opérationnelles.

Trois annexes viendront accompagner le PDU :

- La synthèse de l'observatoire du PDU approuvé,
- Le Schéma Directeur d'Accessibilité,
- L'évaluation environnementale.

- **Le concept multimodal**

Le concept multimodal, porteur de la cohérence des différentes mesures du PDU révisé, est rappelé aux élus :

1. Maîtrise de la circulation automobile.
2. Gestion du stationnement dans les quartiers et faubourgs toulousains, ainsi que dans les communes de la périphérie, avec notamment extension du PLS.
3. Protection des centralités sectorielles avec mise en place d'axes de circulation apaisée, de zones 30, de priorités aux modes doux en dehors des axes principaux.
4. Hiérarchisation des voiries et plan de circulation, avec notamment le traitement de plusieurs pénétrantes.
5. Développement des réseaux de Transports en Commun, avec une complémentarité des réseaux urbains, TER et interurbains.

Les objectifs quantitatifs affichés, en termes de parts modales sur les modes mécanisés à l'horizon 2020, sont de 23% pour les transports en commun (contre 16% en 2008), 7% pour le vélo (contre 5% en 2008), et une réduction de 79% à 70% de la part modale de la voiture.

Sont présentées par la suite les cartes des projets TC et VP proposés dans le cadre de la révision du PDU ainsi que l'organisation du réseau d'agglomération et les principes de cohérence entre les densités urbaines et les modes de transports en commun.

- **Le financement**

Le Président COPPEY rappelle les besoins d'investissement nécessaires :

217 à 228M€/an pour le programme de développement des TC,

36,5M€/an pour le programme routier,

13M€/an pour le développement du vélo.

2 – Intervention des partenaires

Grand Toulouse :

- Un effort financier sera à faire pour financer le programme inscrit au projet de révision du PDU. Il faudra compter sur les aides nationales ou européennes, dans le cadre de subventions ou programmes de recherche et développement.

- Il faut impérativement mieux concilier les politiques d'urbanisation et celles de programmation des infrastructures de déplacements. Tout le monde parle de densification autour des axes de TCSP, mais dans les faits l'étalement urbain se poursuit.
- Il faut accélérer la programmation des infrastructures Transports en Commun, mieux desservir les sites de développement (cas du Cancéropole par exemple), étudier de nouveaux modes (le tram-train est cité).

Région Midi Pyrénées :

- Le PDU doit intégrer la politique régionale de développement des dessertes ferroviaires et les éléments de prospective sur l'arrivée de la LGV ou l'opportunité de dessertes tram-train sur l'agglomération toulousaine.
- La Région conduit également une politique d'intermodalité autour des gares TER, avec des contractualisations Région/collectivités locales pour réaménager ces pôles d'échanges. Il faut que le PDU intègre cette politique.

Sicoval :

- Une liaison forte est à faire entre l'élaboration du SCoT et le projet de révision du PDU. Il faut ainsi desservir ce qui existe avant de desservir les territoires d'urbanisation future.
- Il n'existe pas d'alternative au prolongement de la ligne B du métro.

SITPRT :

- Les réflexions en cours à l'échelle des trois secteurs géographiques du SITPRT se retrouvent dans les différentes fiches du projet de révision. Toutefois, le Nord semble moins bien appréhendé que les autres territoires, alors même que les communes de la partie Nord du SITPRT appuient un projet de ligne 33 bis en direction de la clinique Saint-Jean.

Muretain :

- Le projet de révision du PDU est considéré comme ambitieux, mais il faut réfléchir sur le financement et l'organisation institutionnelle du système de transport en commun urbain.
- Le développement du réseau urbain doit venir s'appuyer sur le réseau ferroviaire régional, lequel pourrait avoir une attractivité renforcée par la création de haltes supplémentaires (Roques) ou la réouverture de gare (Pinsaguel).
- Tisséo et ses partenaires doivent également poursuivre l'incitation à élaborer des PDE, peu d'entreprises du Muretain réalisant ce type de démarche.

Département de la Haute –Garonne :

- Le Schéma Départemental des Transports en commun 2010-2020 est en cours de validation politique, avec comme principe conducteur la création de lignes express rabattues sur le réseau métro et l'organisation du réseau bus Arc-en-ciel en lignes structurantes, la tarification simplifiée à 2 € et la création dans un premier temps d'un abonnement combiné Arc-en-ciel/Tisséo.
- Le SDA est également en cours d'approbation et pourra par conséquent être transmis à Tisséo.

APUMP :

- Se dit satisfait de la méthode de travail retenue pour élaborer le projet de révision du PDU, méthode partenariale et dynamique.
- Souhaiterait des compléments, notamment en termes de maîtrise de la circulation PL et de politique « du temps ».
- Attire l'attention sur l'horizon du PDU, notamment sur le risque d'afficher des projets au delà de 2020 sous prétexte de capacité de financement des collectivités.

CCI :

- Se dit globalement favorable aux orientations du projet de révision du PDU mais souhaite quatre compléments :
  - préciser la planification des opérations de TCSP,
  - afficher clairement le tracé et l'horizon de desserte de la zone aéroportuaire,
  - mieux desservir les zones d'emplois,
  - préciser que la CCI s'engage à soutenir les PDE.

Conseil de Développement :

- Rappelle que le Conseil de Développement a adressé récemment aux collectivités un rapport présentant 10 questions pour l'avenir de l'agglomération toulousaine, dont celle relative au développement des transports en commun. Le PDU tel que présenté répond en partie aux préoccupations du Conseil de Développement.
- Pour autant, le Conseil de Développement s'interroge sur les marges de manœuvre dont disposent les élus pour maîtriser l'étalement urbain.
- Le PDU devrait mieux faire apparaître l'articulation entre réseau ferré et réseau urbain.
- En ce qui concerne l'aéroport international de Toulouse-Blagnac, sa desserte apparaît comme un enjeu évident, tant la zone aéroportuaire est saturée.
- En dernier lieu, le Conseil de Développement souligne l'importance de la nécessaire capacité de financement des collectivités locales pour assurer le développement des Transports en commun, en alternative durable à l'usage de la voiture, des revendications pouvant venir à terme en cas de hausse durable du prix des carburants.

3 – Conclusion

Le projet de révision du PDU sera finalisé pour le comité syndical extraordinaire du 10 Juillet 2009, au cours duquel le Président COPPEY souhaite l'arrêt par voie délibérative du projet.

A la suite de ce vote, le projet de révision du PDU sera adressé aux personnes publiques associées pour avis sous trois mois.